

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 11/05/2023 à 20H30

Le 11 mai 2023, les membres du conseil municipal, convoqués le 5 mai 2023, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur DOLÉ, Maire.

Présents : MM. Sébastien DOLÉ, Yves TRUCHON, Benjamin WATIER, Thierry BERTRAND, Romain LEVECQUE et Stéphane VISNEUX, et Mmes Adeline HÉNIN et Aurélie RODRIGUES DA CRUZ. (8)

Absents excusés : MM Mickaël MIMIN et Christophe MACQUART (pouvoir donné à M. Sébastien DOLÉ) (2)

Absent :-

Secrétaire de séance : M. Benjamin WATIER

Quorum = 6 : atteint

Ordre du Jour :

- Étude et validation des devis reçus (marquage au sol voirie, rénovation mairie, chauffage mairie et logements, porte mairie, rénovation fontaine St Remi, rénovation logement),
- Modification circulation ruelle du moulin,
- Programmation voirie Grand Reims,
- Organisation fête patronale,
- Questions diverses

Clôture de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 6 avril 2023 a été adressé à tous les membres du conseil municipal avec la convocation au Conseil de ce jour. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité sans observation.

Point information du Conseil Municipal

Monsieur DOLÉ souhaite faire part au Conseil des différents événements qui ont eu lieu entre ces deux séances :

La Caisse des Loisirs des Enfants a organisé une chasse aux Œufs et un atelier déco courant avril.

Une entreprise est venue présenter son projet photovoltaïque sur la commune. La réunion s'est tenue en présence du Parc Naturel Régional qui a attiré l'attention du technicien sur toutes les spécificités du territoire.

Le Conseil Municipal des Jeunes a organisé une randonnée du 1^{er} mai en forêt communale.

L'arrêté de numérotage dans le cadre de la base adresse locale a été pris sur les conseils de La Poste.

A la demande de la commune, le Département a installé des câbles aux entrées du village afin de définir la fréquence, la vitesse, le poids... des véhicules dans Chaumuzy. Un rapport sera rendu prochainement.

La porte des locataires a été réparée par l'entreprise LAURIN.

Devis

1 Marquage de voirie

L'entreprise LAHANQUE Vincent propose un devis de 3177€ pour la reprise des passages piétons en bas des rues Henri Landragin et André Beuvelet ainsi que des marquages de places de stationnement rue Henri Salmon.

L'objectif est de faciliter la circulation parfois bloquée dans cette rue et de faire ralentir les véhicules. Une réunion se déroulera le samedi 27 mai, en présence des riverains, afin de présenter le plan d'implantation des places.

Le Conseil valide le devis de M. LAHANQUE pour 31 places et la reprise des passages piétons.

Délibération 2023/05-01

2 Secrétariat

Des devis ont été présentés pour la rénovation des locaux de la mairie. M. Philippe LAURIN propose un devis de 3015.21€ TTC pour la reprise des menuiseries (soubassement, plinthes, boiseries). Mme Céline GARCIA présente un devis de 2370 € pour le changement de la toile de verre et peinture du secrétariat ainsi qu'un devis de 800 pour le bureau du maire. L'entreprise EUROLEC propose un devis de 2331.71€ pour la remise aux normes de l'électricité au secrétariat.

Le Conseil approuve l'ensemble de ces devis à l'unanimité.

Délibération 2023/05-02

3 Pompes à chaleur mairie et logements

L'entreprise PATINET adresse des devis de 25 224.60 € TTC et 25 968.30€ TTC pour l'installation de pompes à chaleur dans les logements ainsi qu'un devis de 29 051.06€ TTC pour la mairie.

Le Conseil municipal approuve le choix du mode de chauffage qui semble plus efficace, moins coûteux et moins complexe à mettre en place. Il souhaite néanmoins avoir des devis comparatifs.

Il demande également une recherche de subventions.

Délibération 2023/05-03

4 Porte mairie

Trois entreprises ont adressé leur devis pour des réalisations similaires : KOWAL LEBOEUF pour 25 700€ TTC, VERRE L'EXTERIEUR pour 8 657.90€ et TOFFOLO pour 22 116.10€ TTC.

Une autre entreprise propose la conservation de la porte et la création d'une porte intérieure aux normes ERP. Cette solution imposant de laisser la porte d'origine ouverte lors des ouvertures au public, réunions et cérémonies.

Le Conseil approuve le choix d'un remplacement de porte.

L'entreprise la moins chère n'étant pas suffisamment transparente sur ses garanties et dispositions légales, le Conseil valide le devis de l'entreprise TOFFOLO à 7 voix pour et 2 abstentions.

Délibération 2023/05-04

5 Fontaine Saint Remi

L'entreprise KOWAL LEBOEUF propose une rénovation de la fontaine Saint Remi pour 4 716€ TTC comprenant un châssis fixe, une partie vitrée laissant visible la peinture intérieure et un soubassement plein. Le devis est validé à 7 voix pour et 2 abstentions.

Délibération 2023/05-05

6 Maison 1 rue M. FAROUX

Les locataires présentent plusieurs devis à la demande du Conseil Municipal. La réfection de la salle de bain pour 2 991€ TTC (fourniture et pose par Leroy Merlin), la fourniture de parquet posé par les locataires pour 313.52€ TTC (Leroy Merlin).

En remplacement du poêle défectueux, ils proposent un devis d'expertise de conduit par SEGUIN pour 440€ TTC comme demandé lors du dernier Conseil et plusieurs devis pour des poêles à granulés ou à bois.

Le Conseil valide, à 8 voix pour et 1 abstention, les devis de remise en état de la salle de bain (parquet et travaux douche) et d'expertise de conduit de cheminée. Le choix du nouvel appareil sera fait en fonction des résultats de cette expertise.

Délibération 2023/05-06

Circulation ruelle du Moulin

Depuis la réouverture de cette ruelle aux plus de 3.5T, nous déplorons 3 sinistres. Des arrêtés sont pris de façon récurrente pour limiter la circulation et le tonnage dans cette ruelle. La problématique porte sur la sécurité des riverains et de leurs biens ainsi que sur la possibilité pour les agriculteurs de rejoindre leurs champs.

Le Conseil décide d'interdire la circulation des plus de 3.5 T sauf engins agricoles. M. le Maire prendra un arrêté en ce sens et fera l'acquisition de panonceaux

Voirie

Le Grand Reims demande confirmation des communes sur les requêtes initialement présentées en programmation de voirie. Le Conseil ne souhaite pas faire de modification.

Un devis est proposé par l'entreprise PETIT PERE ET FILS pour rénover la suite du chemin de Nappes, de la partie refaite récemment jusqu'à la cabane de Chasse Il s'élève à 11 886€ TTC. Le Conseil approuve à l'unanimité.

Délibération 2023/05-07

Fête patronale

Les forains ont été contactés et ont confirmé leur présence.

Les jeunes ayant tenu la buvette l'année dernière se sont de nouveau engagés.

Le Conseil fait le choix de l'animation Country.

Questions diverses

- Le piégeage des blaireaux est en cours près du chemin de Nappes. La faune est importante.
- Le Président de la Chasse tient à informé le Conseil que beaucoup d'arbres morts sont tombés parcelles 19 et 20. L'ONF sera contactée pour savoir si ces arbres peuvent être vendus à l'affouage.
- Il signale également le mauvais état du chemin entre les parcelles 28 et 29. Il est précisé qu'initialement, il n'y a pas de chemin à cet endroit.
- M. le Maire annonce au Conseil que les élections sénatoriales auront lieu le 24 septembre. Les délégués titulaire et suppléants seront élus le 9 juin.
- Des administrés demandent l'installation d'une vidéosurveillance sur la commune. M. le Maire explique que ce dispositif est très coûteux et difficile à mettre en place.
- Il est évoqué l'état de la commune, notamment autour de la salle des fêtes et de la benne à verres.
- Chemin de Nappes, une pierre est tombée sur la voie. L'agriculteur concerné va être contacté. Il y a également des trous en formation. La mairie se charge de se rapprocher du pôle du Tardenois pour rebouchage.
- La Mairie va prendre attache avec le Président de la Chasse au sujet des cadavres d'animaux près de la cabane de chasse.

Plus de questions, la séance est levée à 00h30